

LETTRE D'INFORMATION

Ligue Nouvelle-Aquitaine d'Aviron

Février 2021

« Des clubs plus forts pour une ligue plus forte »

DANS CETTE LETTRE

Semaine Olympique et
Paralympique

Compte-rendu: développer ses
partenaires privés avec le mécénat

Championnat du monde d'aviron
indoor

Rame sous COVID

SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Le mardi 2 février, la ligue Nouvelle-Aquitaine d'Aviron était présente au collège Jules Chanbrelent à Hourtin pour la semaine Olympique Paralympique. Plus de 90 élèves de la classe de 6ème à la 3ème ont pu s'initier et se « challenger » autour d'un relais de 2000m. Cette journée a également permis aux jeunes collégiens de rencontrer le Champion Olympique de Sydney, notre Président, Michel Andrieux, pour vivre un retour d'expérience. Lors de cette journée, Michel Andrieux a pu discuter des enjeux de l'aviron au sein de la commune et notamment avec la possibilité de créer un club d'aviron au sein de ce territoire peu représenté dans le secteur de l'aviron.



CAMION DE LA LIGUE



En juillet 2020, la ligue Nouvelle-Aquitaine d'Aviron a pu acquérir un nouveau camion grâce à la région Nouvelle-Aquitaine. Ce mois-ci, le camion a pu se mettre au couleur de la ligue Nouvelle-Aquitaine d'Aviron et permet de monter nos différents types de pratiques.

DÉVELOPPER SES PARTENAIRES PRIVÉS AVEC LE MÉCÉNAT SPORTIF

Le mardi 23 février, le Comité Régional Olympique et Sportif a organisé une visioconférence pour permettre d'accompagner les dirigeants sportifs dans la gestion de leur association. Cette visioconférence s'adressait aux dirigeants, bénévoles et aux salariés du mouvement sportif de Nouvelle-Aquitaine. La ligue Nouvelle-Aquitaine y a participé. Cela nous permet donc de vous faire un retour.

Tout d'abord, le mécénat est un soutien financier (dons en numéraire, chèques...), en nature (don d'un bien, d'un équipement, de matériel sportif, réalisation gracieuse d'une prestation de services, mise à disposition de locaux ou de personne...) ou en compétence (mobilisation de savoir-faire), sans **contrepartie** directe. Le mécénat d'entreprise ouvre droit à une réduction d'impôt de 60% pour une valeur inférieure à 2 millions d'euros, au profit d'organisme **d'intérêt général** comme le secteur associatif (art 238 bis du CGI). Une contrepartie peut être définie grâce à une convention. Il sera donc possible de promouvoir la marque du mécène sur les différents supports de communication (flyers, affiches, réseaux sociaux...). Cependant, aucun message publicitaire ne devra être réalisé, sinon on parlera de sponsor. Une association qualifiée d'intérêt général ne doit pas exercer d'activité lucrative (pas de concurrence avec une structure commerciale, si cela est le cas, elle doit s'exercer dans des conditions différentes), avoir une gestion désintéressée (pas de rémunération des dirigeants sauf au-delà des limites et des dérogations, pas de redistribution des bénéfices, 0 part d'actif) et ne doit pas fonctionner au bénéfice d'un cercle restreint de personnes. Des activités lucratives sont admises sans pour autant remettre en cause le statut d'intérêt général de la structure, si et seulement si la gestion de l'association demeure désintéressée, si ces activités demeurent accessoires et si le montant des recettes sont inférieures à la franchise (72 000 euros).

Le mécénat de particulier permet une réduction d'impôt de 66%. Ce type de mécénat ne donne pas lieu à de contrepartie ou bien des contreparties dites symboliques tel que la participation à l'assemblée générale de votre association.

La rédaction d'une convention est optionnelle, mais elle permet de définir clairement la notion de contrepartie.

Voici quelques exemples de mécénat, de financements privés:

- La financière du sport
- Sponsorise.me
- I Believe In you
- Helloasso
- Sponso +



CHAMPIONNAT DU MONDE D'AVIRON INDOOR

Du 23 février au 27 février 2021 se sont déroulés les championnats du monde d'aviron Indoor. Comme pour les championnats de France, cette compétition a été réalisée en virtuel. 6 athlètes de Nouvelle-Aquitaine ont pu représenter la France.

Ils/ Elles sont Champions(nes) du Monde d'aviron Indoor du 2000m

Gérard LE FLOHIC (Saintes CA) dans la catégorie 65-69H PL

Francis GARCIA (Bayonne SN) dans la catégorie 65-69H

Martine MALLET (St Jean d'Ilac JRI) dans la catégorie 70-74F PL

Elle est Vice-Championne du Monde d'aviron Indoor du 2000m

Nathalie VILLECHENAUD (Bergerac SN) dans la catégorie 50-54F PL

Ils/ Elles sont Vice-Champions(nes) du Monde d'aviron Indoor du 500m

Yann LE CAMPION (Bergerac SN) dans la catégorie -19 ans

Nathalie VILLECHENAUD (Bergerac SN) dans la catégorie 50-54F PL

Gérard LE FLOHIC (Saintes CA) dans la catégorie + 60H PL

La ligue Nouvelle-Aquitaine d'Aviron tient également à féliciter **Pierre ALOUI** du club d'Aviron Angoulême pour sa quatrième place sur 500m à seulement 8 centièmes de la troisième place.



RAME SOUS COVID

Tous les mois découvrez la nouvelle chronique de la Ligue Nouvelle Aquitaine : « Rame Sous COVID ».

Dans cette période particulière, la ligue souhaite mettre en valeur les actions menées au sein des clubs pour conserver une dynamique et émulation tout en respectant les consignes sanitaires.

Aujourd'hui, grâce à Bastien Ripoll, ex grand rameur Olympique et Vice-Président du club de Bordeaux, découvrons ce que l'Émulation Nautique de Bordeaux propose à ses licencié(e)s pour rester performants tout en conservant l'esprit club.

Bastien, dans cette période si particulière comment organisez-vous les séances d'entraînement ?

« Nous essayons depuis le mois de décembre de proposer régulièrement des animations, en particulier à destination des catégories J16, J18, seniors et masters.

L'objectif est de conserver de l'émulation et une certaine dynamique, qui sont mises à mal par l'absence de compétition, la pratique exclusive en bateau individuel et l'interdiction de pratique en salle. Nous avons en effet opté pour un strict respect des consignes sanitaires, sachant que la formation d'un foyer de contagion serait plus dramatique encore pour notre structure.

Les épreuves proposées sont communes aux 4 catégories, hommes et femmes mélangés. Cela permet de stimuler les plus jeunes et de motiver les seniors afin qu'ils restent devant les plus jeunes ou les masters. »

RAME SOUS COVID

Justement, quelles épreuves proposez-vous à ces 4 catégories ?

« En décembre nous avons organisé une "Tête de Lac" d'environ 5km sur l'intégralité du Lac de Bordeaux, en sortant des sentiers battus. Puis, en janvier, les rameurs et rameuses ont fait une régata interne, avec séries, classement au temps et finales.

Début février, place à l'ergomètre.

Après avoir épuisé ce type d'épreuves relativement classiques, nous avons réfléchi à des épreuves plus variées.

Mi-février, nous avons organisé des courses par équipes en relais de 3000m.

Le week-end dernier, c'est un duathlon skiff (3000m) / course à pied (3000m autour du site de Bordeaux Lac) que nous avons proposé. Nous avons pu apprécier la dextérité de certains pour débarquer, mettre leurs chaussures et partir en courant.

Dans tous les cas, il est fort probable que nous allons pérenniser les épreuves qui auront rencontré le plus de succès. Le duathlon a particulièrement plu, d'autant que la météo était de la partie.

Nous planchons sur d'autres formules pour égayer le mois de mars et, fort probablement, celui d'avril. »

Merci Bastien, pour ce partage et ces propositions inspirantes.

Si la chronique vous a plu, que vous êtes rameurs, rameuses, entraîneurs ou membre d'un club, que vous souhaitez partager votre programme d'entraînement au sein de votre club pour conserver une émulation de groupe, n'hésitez pas à nous contacter.